

Connaître la profession comptable pour nouer des partenariats gagnants

1. Connaître la profession comptable

- L'organisation de la profession (nombre de cabinets, taille, chiffre d'affaires moyen,...)
- Les regroupements de cabinets
- Les évolutions et perspectives de la profession comptable

2. Comprendre le fonctionnement des cabinets comptables

- Ce que « social » veut dire pour l'expert-comptable et pour ses collaborateurs
- Les attentes du cabinet à l'égard des professionnels de la retraite et de la prévoyance
- Comment est organisée la fonction sociale au sein des différents types de cabinets ?
- Identifier les vrais décideurs au sein des cabinets en matière de prescription

3. Maîtriser les raisonnements sur le bout des doigts

- Maîtriser les questions incontournables pour être jugé crédibles par les experts-comptables

OBJECTIFS

Apprendre à connaître le contexte professionnel des experts-comptables
Connaître leurs organisations et leurs missions pour nouer des partenariats efficaces
Maîtriser les points essentiels de la réglementation pour crédibiliser vos interventions

PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant un premier niveau d'acquis en protection sociale et ayant besoin de renforcer ses connaissances sur la profession comptable afin de développer son activité de conseil.

DURÉE

7 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.
Pédagogie expositive
Exercices / études de cas

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.
Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

FORMATION INTRA :
Délai de mise en place sous 30 jours
Tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com
FORMATION INTER-ENTREPRISES :
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com